

à tout acte ou contrat, tant pour en attester l'authenticité que pour en ratifier la validité. L'Éternel n'en a pas dispensé autrement avec nous. L'alliance d'Abraham, type de la nôtre, avait pour sceaux : la Circoncision et la Pâque. Nous avons le Baptême et la Cène. Ils sont corrélatifs : la circoncision et le baptême sont des emblèmes ou signes d'adoption dans leur alliance respective. Ils sont donnés de prime abord et ne se renouvellent pas.

La Pâque et la Cène sont des marques ou témoignages de délivrance : celle-là d'Égypte, celle-ci du péché. Ils sont renouvelés de temps à autre.

Contester cela c'est vouloir nier l'évidence. Jésus-Christ n'a rien aboli, il est venu accomplir les types de l'ancien testament ou les remplacer ; or qu'on nous dise ce qui tient lieu de la circoncision et de la pâque sous la nouvelle dispensation ? Ces types étaient bons pour sceller l'alliance du père des croyants, mais néanmoins trop restreints pour figurer dans celle de Jésus. Ils n'étaient que les prototypes de nos deux sacrements.

“ Abraham reçut le signe de la circoncision pour un sceau “ de la justice de la foi.” (Romains IV, 11.)

Y a-t-il la moindre parcelle de sens commun à soutenir que sous l'alliance de grâce, les enfants des croyants ont moins de privilège que ceux de la circoncision ?

“ Car c'est nous qui sommes la vraie circoncision, nous qui “ servons Dieu en esprit, qui nous glorifions en Jésus-Christ, et “ qui ne mettons point notre confiance en la chair.” )Philippiens, III. 3.

“ C'est aussi en Christ que vous avez été *circoncis* (d'une “ circoncision faite sans main et qui consiste à dépouiller le “ corps des péchés de la chair, ce qui est la circoncision de “ Christ) ayant été ensevelis avec lui par le *baptême* dans le “ quel vous êtes aussi ressuscités avec lui par la foi que vous “ avez en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité des morts.” (Colos. II. 11, 12.)

Dans les versets précités la relation entre la *circoncision* et le *baptême* est-elle assez sensible ?